



**Communauté de Communes Thiers Dore et
Montagne**

Conseillers en exercice :	58
Conseillers présents :	49
Suppléants ayant voix délibérantes :	0
Conseillers représentés :	8
Total votants :	57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} MARS 2017 A 18H30

Séance présidée par Tony BERNARD.

Date de la convocation : 20 Février 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Mars 2017 à 18H30, Avenue Charles de Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, , Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Karine BRODIN à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

Conseiller absent :

André IMBERDIS

Secrétaire de séance :

Thomas BARNERIAS

**Recrutement d'agents vacataires pour l'ALSH site de Paslières
Pôle services à la population
DELIBERATION N°20170301-2**

Rapporteur : Bernard GARCIA, vice-président

Le rapporteur fait part aux membres présents que l'Accueil de loisirs sans hébergement situé à Paslières, organise des activités de loisirs les mercredis après-midi, les petites et grandes vacances scolaires ainsi que des mini-séjours pendant les vacances. Il est donc nécessaire de recruter des animateurs vacataires, qui assureront l'accueil et l'encadrement des enfants pendant ces périodes.

Il convient également de fixer le montant brut journalier de chaque vacataire et propose :

- Titulaire du BAFA : 50 € par jour ou 22.50 € la demi-journée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

Approuve la création de postes de vacataires chargés de l'accueil de loisirs et de l'encadrement des enfants à l'ALSH sur le site de Paslières,
Approuve le montant de la rémunération de chaque vacataire à 50 € brut par jour travaillé ou 22.50 € par demi-journée travaillée,
Dit que les crédits nécessaires au paiement des rémunérations sont inscrits au budget 2017,
Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

TOTAL VOTANTS :	57 =	49 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	57 =	Pour : 57		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Tony BERNARD".

Tony BERNARD